



68^{ème} Session de l'Assemblée générale

Quatrième Commission

Point 53 de l'ordre du jour

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

Comprehensive review of the whole question of peacekeeping operations in all their aspects

New York, le 29 octobre 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Le maintien de la paix a connu des évolutions majeures au cours des derniers mois. Permettez-moi donc de souligner quelques éléments importants à nos yeux, avant de conclure avec quelques observations sur la situation décevante au Comité spécial des opérations de maintien de la paix, le C-34.

En République démocratique du Congo, l'ONU s'est engagée à renforcer l'action de la MONUSCO, ce que la Suisse tient à saluer. Les missions de maintien de la paix de l'ONU doivent en effet montrer leur capacité à réagir de manière prompte face aux violences contre les civils. Au Mali, la création de la MINUSMA est un élément majeur qui doit contribuer à la paix et à la sécurité dans une région qui fait face à de nombreux défis. Le mandat de cette mission est ambitieux, et il est donc d'autant plus important que la mission reçoive les ressources financières et humaines nécessaires afin de mettre en œuvre son mandat crucial.

Les efforts de maintien de la paix déployés par l'ONU au Mali et en RDC ont souvent été sous les feux des projecteurs ces derniers mois. Ma délégation tient à rappeler, à ce propos, que de grandes et de petites opérations de maintien de la paix ont été menées tout au long de l'année à travers le monde, comme la MINUL au Libéria, l'ONUCI en Côte d'Ivoire, la MINUSTAH en Haïti, la MINUSS dans le Soudan du Sud et l'UNMOGIP en Inde et au Pakistan. Ces opérations étaient certes moins visibles, mais tout aussi importantes et souvent non moins efficaces. En tant qu'êtres humains et en tant qu'Etats membres, nous avons tendance à porter notre attention sur les questions et les situations les plus urgentes et les plus complexes. Mais nous devrions nous assurer que nous respectons également nos engagements en ce qui concerne les conflits et les missions de maintien de la paix dont nous entendons moins parler, et en des termes moins dramatiques. Cela est particulièrement important pour éviter la reprise des hostilités et aider à l'instauration d'une paix durable. La FNUOD, créée

en 1974, constitue un bon exemple à cet égard. Après une longue période de stabilité relative sur le Golan, elle a dû faire face à l'instabilité régionale et a de nouveau été appelée à jouer un rôle capital.

Le maintien de la paix reste une entreprise risquée et les soldats de la paix risquent souvent leur vie. Il n'est en aucune manière acceptable, cependant, que ces soldats courent un risque croissant d'être eux-mêmes attaqués, notamment par des groupes criminels et terroristes. C'est pourquoi il est essentiel que nous soutenions le système de l'ONU dans ses efforts pour développer des réponses adaptées, à la fois innovantes et souples, aux défis que pose la gestion de la sécurité dans des situations volatiles. Nous appelons les Etats membres, notamment les Etats hôtes de missions de maintien de la paix, de poursuivre leur action de sensibilisation du public au rôle de ces soldats de la paix, d'aider à expliquer les raisons de leur présence ainsi que leur mandat et de veiller, au besoin, à ce que les auteurs d'attaques contre les Casques bleus soient traduits en justice, conformément aux dispositions du droit international humanitaire, qui à la fois lie et protège les soldats de la paix, partout dans le monde.

Après une courte période de consolidation, la demande d'opérations de maintien de la paix progresse à nouveau. De ce fait, pendant la période allant de janvier à août de cette année, le nombre de soldats de la paix déployés dans des opérations de l'ONU à travers le monde a de nouveau augmenté, avec un effectif supplémentaire de plus de 3000 militaires, dont quelque 140 femmes Casques bleus. Cela signifie qu'en moyenne, près de 100 soldats de la paix supplémentaires sont sélectionnés, formés, équipés et envoyés en mission chaque semaine, venant s'ajouter à l'effectif nécessaire pour assurer la rotation du personnel et la relève des troupes. La Suisse tient à féliciter le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions ainsi que les missions sur le terrain pour ce résultat remarquable. Nous appelons également les Etats membres à redoubler d'efforts pour favoriser la participation de femmes. Cette année, il y avait à peine 5 femmes parmi les 100 soldats de la paix nouvellement déployés chaque semaine – c'est plus que par le passé, mais ce n'est pas suffisant. Si les chiffres ne disent jamais tout, il est clair que nous avons besoin d'une participation plus nombreuse des femmes aux activités de maintien de la paix de l'ONU.

Monsieur le Président,

L'utilisation de technologies modernes dans les opérations de maintien de la paix permet de mener les activités de manière plus efficace, plus rapide, plus conséquente, et de réduire les coûts. La Suisse salue les efforts faits par l'ONU pour exploiter pleinement ce potentiel de manière innovante et créative. Cette démarche devrait se concrétiser à tous les niveaux et pour tous les types d'activités de maintien de la paix. Elle devrait impliquer le recours à des technologies de communication bien établies – tels que les systèmes de communication de messages courts dans le contexte des efforts déployés en matière d'alerte rapide, de protection et d'intervention en cas de catastrophe – tout comme l'utilisation de technologies de pointe émergentes. L'emploi prévu de systèmes aériens sans pilote et non armés pour appuyer les efforts de surveillance de la MONUSCO dans l'est de la RDC n'est qu'un exemple – mais il est très frappant – de la manière dont les avancées technologiques de pointe peuvent servir de multiplicateurs de forces lorsqu'elles sont judicieusement mises à profit. Les premiers enseignements que l'ONU tirera de cette expérience inédite dans l'histoire de ses opérations de maintien de la paix seront d'une importance cruciale pour déterminer le rôle que de telles technologies peuvent jouer dans d'autres contextes de maintien de la paix. La Suisse sera très heureuse d'en apprendre davantage à ce sujet dans les mois qui viennent. Nous encourageons le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions à continuer à évaluer et à adopter de nouvelles technologies dans leurs opérations quotidiennes et à se mettre en rapport avec des Etats membres susceptibles de les aider dans ces efforts.

Au vu de ces évolutions technologiques et des défis qu'elles représentent pour la communauté internationale, il est regrettable que des obstacles continuent à diviser les Etats membres dans les enceintes politiques des Nations Unies. La dernière session du Comité spécial des opérations de maintien

de la paix, le C-34, en est malheureusement un exemple frappant. Comment expliquer aux gouvernements que nous représentons, aux pays qui attendent le soutien de l'ONU pour stabiliser leur situation, aux soldats de la paix sur le terrain et aux populations en danger que nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord sur des questions procédurales relativement simples ?

Le C-34 est la seule enceinte formelle au sein de laquelle les contributeurs aux opérations de maintien de la paix, petits ou grands, peuvent discuter des grandes orientations et de la doctrine du maintien de la paix. Les membres ont un intérêt commun à ce que le comité joue son rôle pleinement dans l'architecture du maintien de la paix. Malheureusement, nous devons constater que ceci n'est plus le cas, et nous craignons que le comité soit en train de perdre toute influence. Les membres du comité feraient bien de se demander où se trouve leur intérêt. En effet, malgré l'incapacité du C-34 à produire des résultats pertinents pour la conduite des opérations de maintien de la paix, la réalité n'attend pas, et le maintien de la paix se développe sans que nous ayons voix au chapitre.

La solution aux blocages actuels nécessite avant tout un changement d'attitude : le maintien de la paix est un partenariat, basé sur le partage des tâches et des responsabilités, et sur la confiance mutuelle au service d'un objectif commun. Ce partenariat ne peut exister que si chaque groupe et délégation est capable de comprendre les besoins des autres, de négocier de bonne foi, et surtout de faire des compromis.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chair,

Peacekeeping has gone through some major developments in the last few months. I would therefore like to highlight some aspects of these developments that are important from our perspective before concluding with some observations on the disappointing situation within the Special Committee on Peacekeeping Operations, C-34.

In the Democratic Republic of the Congo, the UN is committed to strengthening the action of MONUSCO, and Switzerland welcomes this. UN peacekeeping missions must show their ability to respond rapidly to acts of violence committed against civilians. In Mali, the creation of MINUSMA will continue to be an important factor in helping to establish peace and security in a region that is confronted with many challenges. This mission's mandate is ambitious, and for this reason it is all the more important that it receive the necessary financial and human resources to carry out its crucial task.

In addition to the UN's peacekeeping efforts in Mali and the DRC, which in the past months have often stood at the centre of the international community's attention, my delegation would like to recall that throughout the year, large and smaller UN peacekeeping operations worldwide, such as UNMIL in Liberia, UNOCI in Côte d'Ivoire, MINUSTAH in Haiti, UNMISS in South Sudan and UNMOGIP in India and Pakistan, have often delivered equally important results in equally successful but less visible ways. While we, as human beings and as Member States, tend to focus our attention on the most pressing and demanding issues and situations, we should make sure that we also see through to completion our commitments with regard to those conflicts and peacekeeping missions about which we hear less. This is particularly important in order to prevent relapses into conflict and to support conditions for sustainable peace. UNDOF, which was established in 1974, is an illustration in this regard. After a long period of relative stability on the Golan, UNDOF has been affected by regional instability in the past months and its role has again become critically important.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Peacekeeping remains a risky undertaking, and peacekeepers are often caught in harm's way. It is totally unacceptable that peacekeepers today are facing ever increasing risks of direct attack, including by criminal and terrorist groups. Therefore, it is crucial that we support the UN system in its efforts to develop adequate innovative and flexible responses to security-management challenges in volatile situations. We call on all Member States, including the host states of peacekeeping missions, to continue their efforts to raise public awareness about the role of peacekeepers, help explain the purpose of their presence and mandate, and ensure, where needed, that perpetrators of attacks against UN peacekeepers are brought to justice in line with the provisions of international humanitarian law - which both binds and protects peacekeepers deployed worldwide.

After a short period of consolidation, the demand for UN peacekeeping has yet again been on the rise. As a consequence, in the period from January to August of this year, the number of peacekeepers deployed in UN operations worldwide has again increased by more than 3,000, including some 140 women peacekeepers. This means that on average and in addition to regular staff turnover and troop rotation requirements, close to 100 additional peacekeepers are being selected, trained, equipped and deployed every week. Switzerland would like to commend the Departments of Peacekeeping Operations and Field Support as well as the missions in the field on this remarkable achievement. We also call on Member States to redouble our joint efforts to increase the participation of women. This year, only roughly 5 out of the 100 newly deployed peacekeepers every week have been women – this is more than it used to be, but it is not enough. While figures can never tell the whole story, it is clear that we need greater participation of women in UN peacekeeping.

Mr. Chair,

The use of modern technologies in peacekeeping operations offers the potential to conduct activities ever more effectively, rapidly, thoroughly and at lower cost. Switzerland welcomes the UN's efforts to continue to fully exploit this potential in innovative and creative ways. This should be done at all levels and with respect to all kinds of peacekeeping activities. It should include both well-established communication technologies, such as short messaging communication systems in the context of early warning, protection or disaster response efforts, and emerging cutting-edge technologies. The planned use of non-armed unmanned aerial systems (UAS) to assist MONUSCO's monitoring efforts in the east of the DRC is but one very prominent example of how cutting-edge advances in technology can be a force multiplier when properly used. The preliminary lessons that the UN will draw from this first in the history of UN peacekeeping will be crucial in determining what role such technologies can play in the context of peacekeeping operations elsewhere, and Switzerland looks forward to learning from this experience in the coming months. We encourage the Departments of Peacekeeping Operations and Field Support both to continue to evaluate and adopt new technologies in their day-to-day operations and to approach Member States if and when they could be of assistance in their efforts.

In view of the advances and challenges that these technologies present the international community, it is regrettable that obstacles continue to divide Member States within the UN's political organs. The last session of the Special Committee on Peacekeeping Operations, C-34, was unfortunately a striking example of this. How do we explain to the governments that we represent, to the countries that are waiting for the UN's support to help them restore stability, to peacekeepers in the field and to populations in danger that we cannot agree on relatively simple questions of procedure?

C-34 is the only formal body in which the contributors to peacekeeping operations, large and small, can discuss the overall direction and the doctrine of peacekeeping. The members have a shared interest in the committee being able to fulfill its role in the peacekeeping architecture. Unfortunately, we are forced to admit that this is no longer the case, and we fear that the committee is about to lose all its influence. Its members would do well to ask themselves where their interests lie. Despite the inabil-

ity of C-34 to produce useful results for the conduct of peacekeeping operations, time will move on and peacekeeping will continue to develop without us having a say.

Solutions to the current impasses require above all a change in attitude: peacekeeping is a partnership based on the sharing of tasks and responsibilities and on mutual trust with the aim of achieving a shared objective. Such a partnership can only exist if each group and delegation is able to understand the others' needs, negotiate in good faith, and above all compromise.

Thank you.